

CT-Métrologie	Conditions générales d'exécution de prestations	ENREGISTREMENT GENERAL	
		PG 05-EG 04	IE : 00
		20/02/2020	Page 1/4

Interlocuteur :

Adresse :

Article 1 – Objet :

Les présentes conditions générales ont pour objet de préciser les conditions d'exécution des prestations d'étalonnages et/ou vérification ou qualification au nom du client et de définir les modalités et les dispositions prises en termes de revue des demandes, appels d'offres et contrats ainsi que les gestions des commandes des clients.

Article 2 – Généralités :

Domaines d'intervention du laboratoire CT-Métrologie :

- Etalonnage et/ou vérification des instruments de mesures et de contrôle,

Grandeurs métrologiques : Pression, Dimensionnelle et Masse/Pesage

Tracabilité : Délivrance de certificat d'étalonnage et/ou constat de vérification de nos étalons et des rapports de qualification, reconnus par les organismes accrédités nationaux et internationaux.

Article 3 – confidentialité et impartialité :

3.1. CT-Métrologie et tous ses personnels garantissent le respect de l'impartialité, la confidentialité et l'intégrité.

3.2. Les matériels des clients sont entreposés dans un local sécurisé à l'abri des regards extérieurs.

3.3. Les visites des laboratoires se font exclusivement sur rendez-vous et accompagnées.

3.4. CT-Métrologie et ses clients s'engagent à ne pas communiquer des informations confidentielles, le client ou la personne concernée doivent être avisés des informations fournies, sauf si la loi l'interdit.

Dans le cas où une demande juridique est réussie par des instances officielles le laboratoire s'engage à informer le client par des entités informées.

Article 4 – Obligations du Client :

4.1. Le Client s'engage à fournir en temps utile à CT-Métrologie toutes les informations nécessaires (Point d'étalonnage, EMT, étalonnage, vérification et la périodicité d'étalonnage.....) pour permettre une exécution correcte des prestations. Plus particulièrement, le client s'engage à répondre avec diligence à toutes les communications de CT-Métrologie pour clarifier la demande.

4.2. Le Client s'engage à prévenir CT-Métrologie immédiatement de tout changement concernant les informations fournies.

Copie Contrôlée

CT-Métrieologie	Conditions générales d'exécution de prestations	ENREGISTREMENT GENERAL	
		PG 05-EG 04	IE : 00
		20/02/2020	Page 2/4

Article 5 – Nos étalons :

-Raccordés à la chaine internationale d'étalonnage.

Article 6 – Nos lieux et délais d'intervention :

- L'étalonnage et/ou la vérification des moyens de mesure seront réalisés soit sur site client soit à nos laboratoires conditionnes de CT-Métrieologie selon la confirmation du client.

- Dans le cas ou le client ne fixe pas une date d'intervention, les travaux commenceront dans un délai de 2 heures à

72 heures de la date de réception de bon de commande et Informer le client de la date et l'heure de réalisation d l'étalonnage ou email.

Copie Contrôlée

CT-Métrieologie	Conditions générales d'exécution de prestations	ENREGISTREMENT GENERAL	
		PG 05-EG 04	IE : 00
		20/02/2020	Page 3/4

Article 7 – La commande :

7.1. Toute prestation fournie par CT-Métrieologie est régie exclusivement par le Contrat qui comprend:

Le devis et /ou contrat et/ ou bon de commande+ Attestations d'accréditation + Annexes techniques + Méthod d'étalonnage

(www.ct-metrologie.com.tn) et l'enregistrement des conditions générales d'exécution de prestation

(www.ct-metrologie.com.tn).

7.2. L'acceptation de l'Offre par le Client d'accomplir une Prestation, ou le simple paiement d'une facture implique l'acceptation du Contrat, incluant les présentes conditions générales d'exécution de prestations, par Client et lui même est informé de tout écart par rapport au contrat.

Article 8 – Avenant aux demandes, Appel d'offre et contrat :

Tout avenant au devis que se soit verbal ou écrit est signalé sur la suivi de traitement de l'offre et sera traité comme une nouvelle offre.

Article 9 – Méthode et Incertitudes d'étalonnage :

9.1. Les méthodes d'étalonnage sont publiées sur site CT-Métrieologie (www.ct-metrologie.com.tn).

9.2. Les incertitudes qui seront données dans le certificat correspondent aux incertitudes d'accréditation du laboratoire disponibles sur le site du TUNAC (www.tunac.tn) majorées des incertitudes propre à l'appareil et à son comportement lors de la prestation notamment sa résolution et sa stabilité.

Remarque : L'étalonnage ne comprend ni ajustage, ni amélioration. Un constat de vérification peut être demandé en supplément de la prestation d'étalonnage. Un control fonctionnel de l'appareil est effectué avant l'étalonnage, une instabilité anormale des mesures est communiquée immédiatement au client.

Dans le cas ou le client demande une décision de conformité dans le constat de vérification on ajout :

$$|E_j \pm I_n| \leq EMT$$

Article 10 – Equipement :

Dans le cas de destruction d'un instrument lors de prestation d'étalonnage et/ ou vérification par notre technicien CT-Métrieologie s'engage de le réparer ou le rénover.

Donnée Contrôlée

CT-Métrieologie	Conditions générales d'exécution de prestations	ENREGISTREMENT GENERAL	
		PG 05-EG 04	IE : 00
		20/02/2020	Page 4/4

Article 11-Condition ambiante :

Unité	Température (°C) / Humidité (%HR)	Accrédité / Non accrédité	Ranger
Dimensionnelle	(20±3) / (50±20)	Non accrédité	-
Pression	(20±3) / (50±20)	Non accrédité	-
Masse	(20±3) / (50±20)	Accréditée au laboratoire N°2-0085	50 mg à 20 kg
Pesage	(25±10) / (50±20)	Accrédité su site N°2-0086	50 mg à 20 kg

Article 11 – SECURITE :

CT-Métrieologie dispose d'un gardiennage jour et nuit et d'une alarme électronique et détecteurs infrarouges. Elle est assurée pour la Responsabilité Civile et contre le vol en fonction de la valeur des appareils confiés.

Article 12 –TRANSPORT :

Le transport du matériel est à la charge de client.

Article 13 – CONDITIONS DE REGLEMENT :

Règlement à la réception des rapports avec échéance définies avec le service commercial.

Les factures émises par CT-Métrieologie conformément aux échéances prévues sont payables au plus tard dans les trente (30) jours fin de mois suivant la date d'émission de la facture, aux conditions et dans les termes définis aux présentes.

Date de mise à jour : 21/03/2020

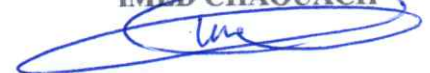
Visa Responsable qualité



Copie Contrôlée

Visa Directeur Général

IMED CHAOUACH



Date de mise à jour : 21/03/2020
VISA RMQ ou SRMQ : 